

Enseignant en Activités Physiques Adaptées F/H (réfèrent développement réseaux et partenariats)

Organisme émetteur : Ville de Versailles

Localisation du poste : Maison sport santé - 63 rue Rémont - 78000 Versailles

Direction concernée

Direction des Sports

Domaine d'activité

Sports

Service concerné

SERVICE ACTIONS SPORTIVES (AS)

Catégorie du poste

Catégorie B

Poste ouvert aux

Titulaires
Contractuels

Type de poste

Poste à temps complet

Poste télétravaillable

Non

Vos missions

Missions principales

- Mettre en réseaux et développer les partenariats :
 1. Accompagner les différents professionnels du milieu sportif à créer des séances d'APA sur le territoire en respectant le cadre réglementaire et législatif
 2. Informer les professionnels du milieu sportif, médical, paramédical et social des bienfaits de l'APA et des cadres inhérents à celles-ci
 3. Mettre en œuvre de nouveaux types de séances pour répondre aux besoins de la population en lien avec les organismes du territoire impliqués dans la thématique
 4. Promouvoir la MSSV et ses actions auprès des professionnels du milieu sportif, médical, paramédical, social mais également des collectivités ou des autres MSS
 5. Participer activement à la recherche de subventions et à la rédaction des éléments qui y sont liés pour assurer le maintien de la MSSV et son développement

Missions ponctuelles

- Elaborer des statistiques permettant d'évaluer l'impact des actions de la MSSV :
 1. Créer de nouveaux outils de suivi (tableau, graphique, PowerPoint...)
 2. Utiliser les logiciels et les outils déjà existants (monbilansportsanté, carnet...)
 3. Évaluer et synthétiser les bénéfices de l'APA sur les usagers à l'aide d'outils
- Encadrer les bilans Sport-Santé :
 1. Mettre en œuvre et appliquer les différents protocoles de bilans (tests physiques, question de santé, orientation...)
 2. Garantir le respect du secret professionnel
 3. Saisir l'ensemble des données dans les outils dédiés
- Encadrer et animer des séances d'Activités Physiques Adaptées (APA) à destination de différents publics :
 1. Mettre en œuvre des séances d'APA sécurisées en prenant en considération les limitations des bénéficiaires accueillis
 2. Assurer le suivi des bénéficiaires pour maintenir une continuité de pratique et favoriser leur progression
 3. Faire la liaison avec les différents acteurs (interne et externe) pour s'assurer du bon fonctionnement des séances et du respect des cadres d'intervention

Votre profil

Formation

Master STAPS APA

Expérience

1. Encadrement de deux années en tant qu'enseignant APA
2. Connaissance avérées concernant les problématiques et les risques liés au vieillissement, aux maladies chroniques ou tout autre pathologie ou élément ayant un impact sur le niveau d'autonomie des bénéficiaires
3. Connaissances du cadre réglementaire et législatif propre au Sport-Santé sur le territoire et du fonctionnement des Maisons Sport-Santé
4. Connaissances des modes de fonctionnement des différents acteurs externes (associations, fédérations, Comités Régionaux/Départementaux, état, hôpitaux, EHPAD, CCAS, etc...)
5. Connaissances des modes de fonctionnement d'une collectivité territoriale (cadre réglementaire et législatif, obligations, limitations, etc...)

Savoir-faire

1. Qualités rédactionnelles, savoir rendre-compte
2. Mettre en œuvre des séances d'activités physiques adaptées et sécurisée en prenant en compte les capacités motrices et cognitives propre à chacun des différents publics accueillis
3. Maîtrise des outils informatiques et bureautiques (tableurs, outils de présentation, tableaux de bord ...)
4. Capacité à concevoir, piloter et garantir la mise en place d'un projet jusqu'à sa réalisation + assurer son suivi
5. Capacité à synthétiser et élaborer des statistiques
6. Adaptabilité aux situations et aux interlocuteurs

Savoir-être

1. Qualités relationnelles et sens du service public indispensables
2. Sens de l'organisation et respect des échéances
3. Intérêt pour le travail transversal et en mode projet (agilité et adaptabilité)
4. Esprit d'initiative et de propositions
5. Exemplarité et discrétion professionnelle
6. Capacité d'analyse et de réflexion

Conditions d'emploi

Cycle de travail

39h / semaine

Nombre de jours de congés

25 CA - 23 RTT - 2 jours de fractionnement selon conditions

Avantages

- Participation de la Ville à la mutuelle et au contrat collectif Prévoyance
- Remboursement des frais de transport en commun à hauteur de 75%
- Possibilité d'adhérer à la Caisse d'Entraide (prestations sociales et loisirs)